



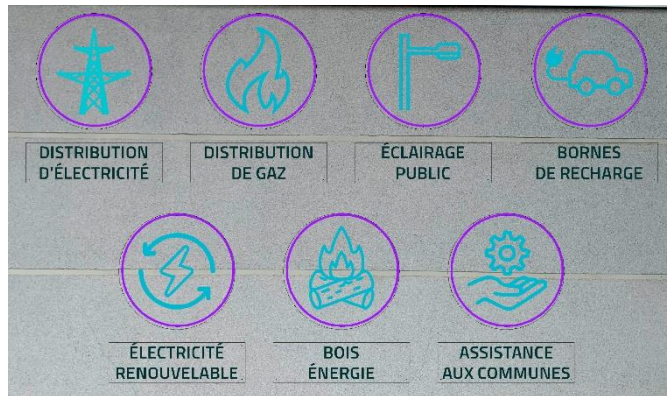
Communication

Inauguration du siège social

- **Samedi 18 mars 2023** (après la réunion du comité syndical)
- Invités : délégués titulaires et suppléants au SIED 70
- Cocktail déjeunatoire : 2 espaces restauration (1 intérieur / 1 extérieur)
- 6 ateliers de présentation des services :
 - **Maîtrise de l'énergie** (grande salle de réunion)
 - **Énergies renouvelables** (petite salle de réunion)
 - **Groupement d'achat d'énergies** (grande salle de réunion)
 - **Éclairage public** (extérieur)
 - **Bornes de recharge pour véhicules électriques** (extérieur)
 - **Avec la présence de Jean-Pierre VALLAR**, chargé de mission régional Éolien et Photovoltaïque – Les Générateurs, un accompagnement neutre et spécialisé pour les collectivités (petite salle de réunion)

Marquage du bâtiment

Côté gauche



Porte d'entrée



Côté droit



Micro signalétique



Budget total : 5160€

Marquage réalisé par l'entreprise Infograf - VESOUL

Signalisation routière

→ Nouveaux panneaux de signalisation

4 panneaux 1300*250 en aluminium Classe 2 – Gamme Fauvette

2 panneaux 2200*300 en aluminium Classe 2 – Gamme Fauvette



Budget total : 864 €

Panneaux réalisés par Bourgogne Franche-Comté Signaux et posés gracieusement par les services techniques de la Communauté d'Agglomération de Vesoul



Finances

Les résultats financiers 2022

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2021
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	5 001 701,70	13 352 056,36	8 350 354,66	18 050 087,40	14 999 240,00	-3 050 847,40	5 299 507,26	8 817 831,07

→ Le résultat du budget principal est à compléter afin de tenir compte des Restes à Réaliser (RAR) qui s'établissent ainsi :

Dépenses : 7 815 864,31 €
Recettes : 5 047 680,72 €
Solde : -2 768 183,59 €

→ Compte tenu des sommes en jeu, les rattachements de charges et de recettes en fonctionnement ne sont pas pratiqués.

Les résultats financiers 2022

Fonctionnement du budget principal

Le Compte administratif du budget principal se caractérise par :

→ ***en fonctionnement (dépenses) :***

- une augmentation des charges à caractère générale de près de 40 k€ (+ 100 %), essentiellement due à l'augmentation de la consommation électrique des bornes de recharge (consécutive à l'augmentation de leur fréquentation).
- une augmentation de 25 % (+246 k€) des charges de personnel en lien avec les recrutements opérés par le syndicat et l'augmentation du point d'indice.
- une faible variation des charges de gestion courante et des charges exceptionnelles.

Les résultats financiers 2022

Fonctionnement du budget principal

→ **en fonctionnement (recettes) :**

- une augmentation des remboursements de personnel des budgets annexes (en lien avec l'augmentation de leur activité) de l'ordre de 30 % (+ 38 k€).
- une diminution des rentrées de la taxe sur l'électricité (-400 k€, 15%) : on retrouve le niveau des années précédentes.
- une augmentation des produits de gestion courante (loyers de locataires pour près de 70 k€) et des produits exceptionnels (vente de CEE essentiellement pour près de 300 k€).

Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

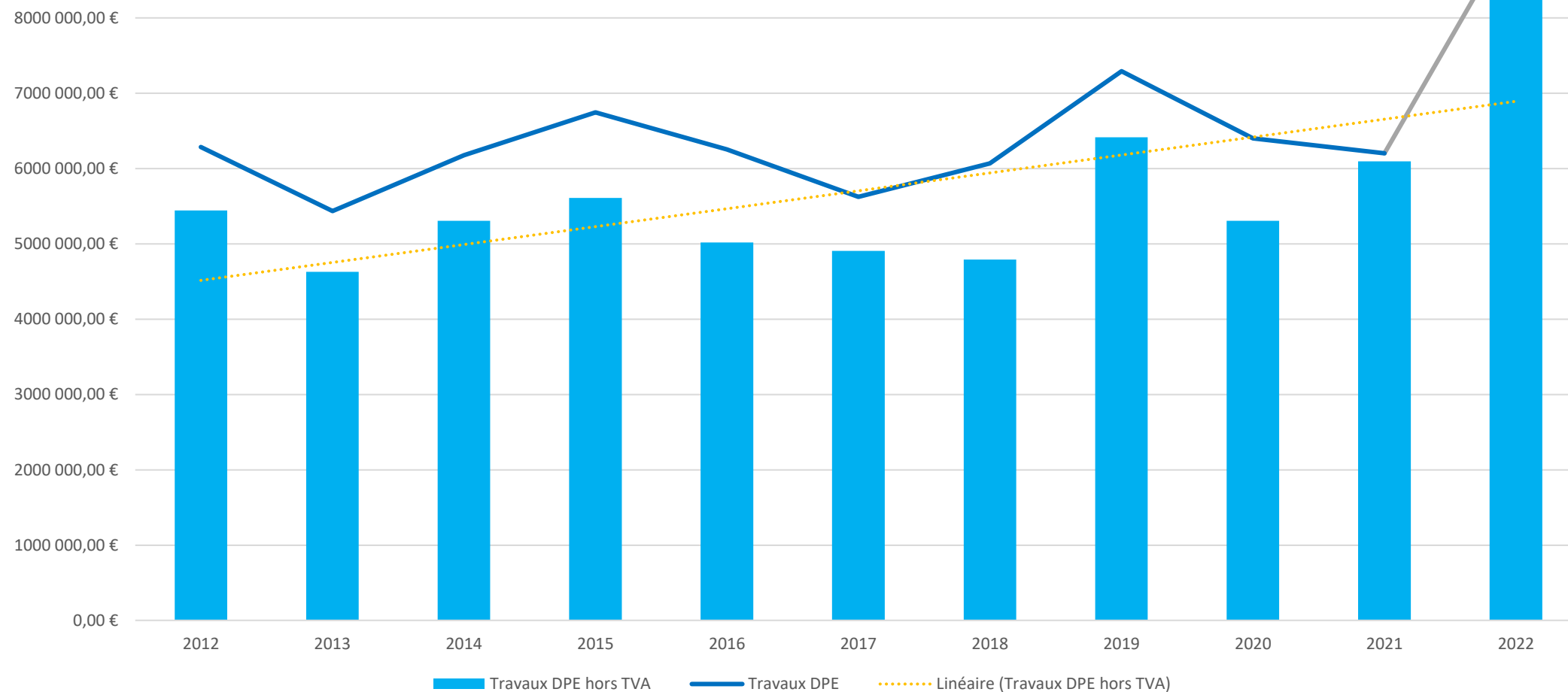
→ **en investissement :**

- des dépenses réelles d'investissement en forte hausse de l'ordre de 17 % (+ 2,1 M€), dues aux augmentations des subventions distribuées aux communes (+ 600 k€), et des travaux sur les réseaux (+3,4M€), résultat des décisions prises de relancer l'économie après le confinement.
- des recettes réelles en légère augmentation (+ 1,2 M€) en raison des remboursements décalés des opérations sous mandats.
- ce résultat est à compléter avec un solde négatif des restes à réaliser de – 2,7 M€.

Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

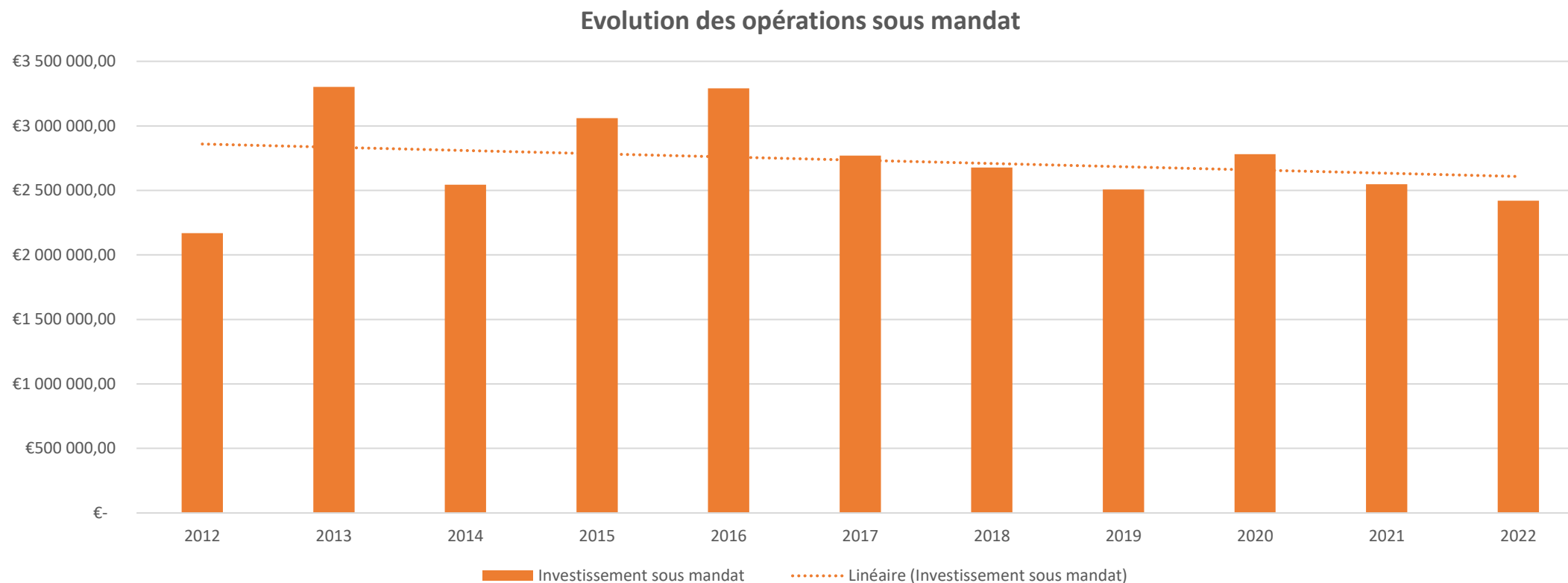
Évolution des travaux sur le réseau d'électricité (DPE) :



Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

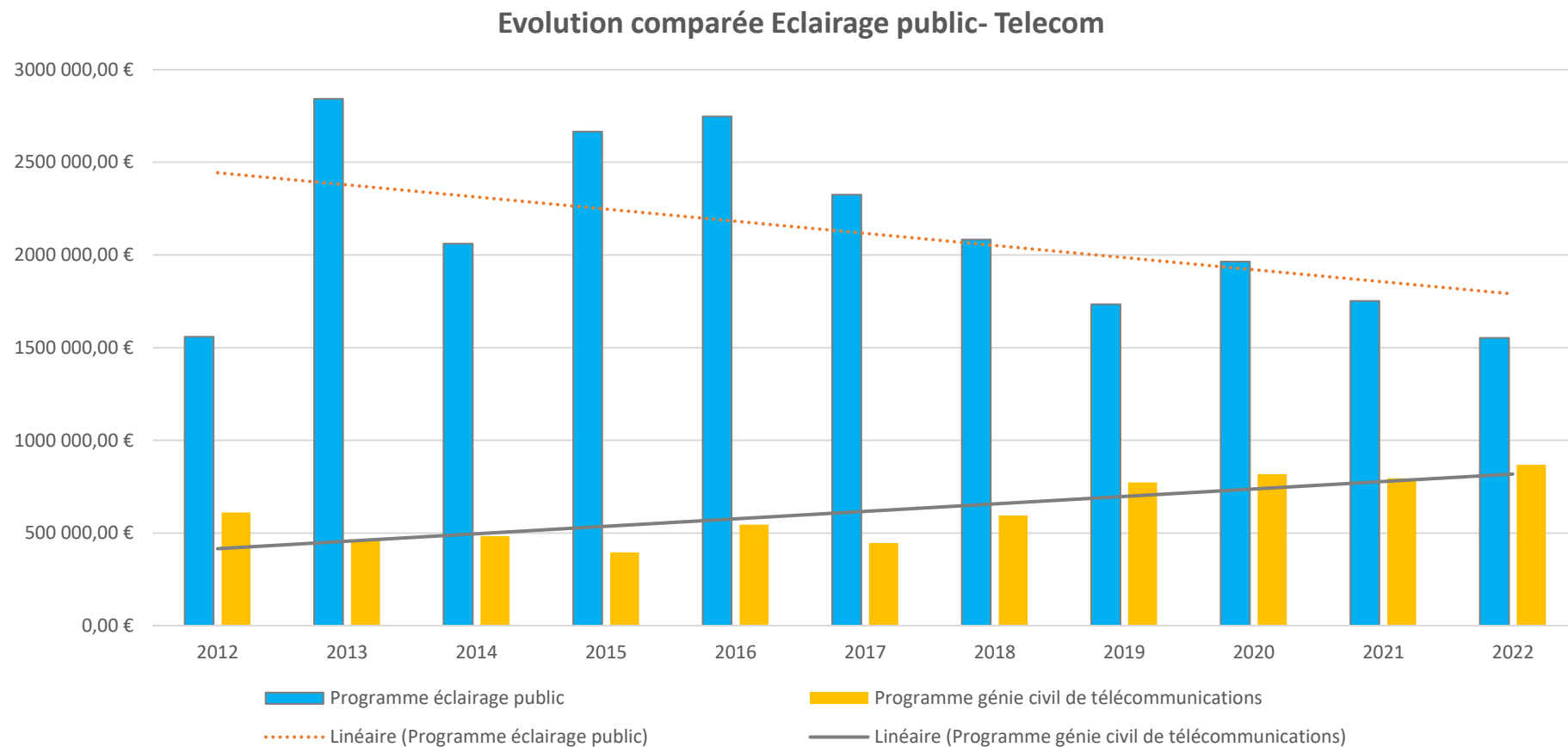
→ **Évolution des travaux sous mandat (éclairage public+ télécom) :**



Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

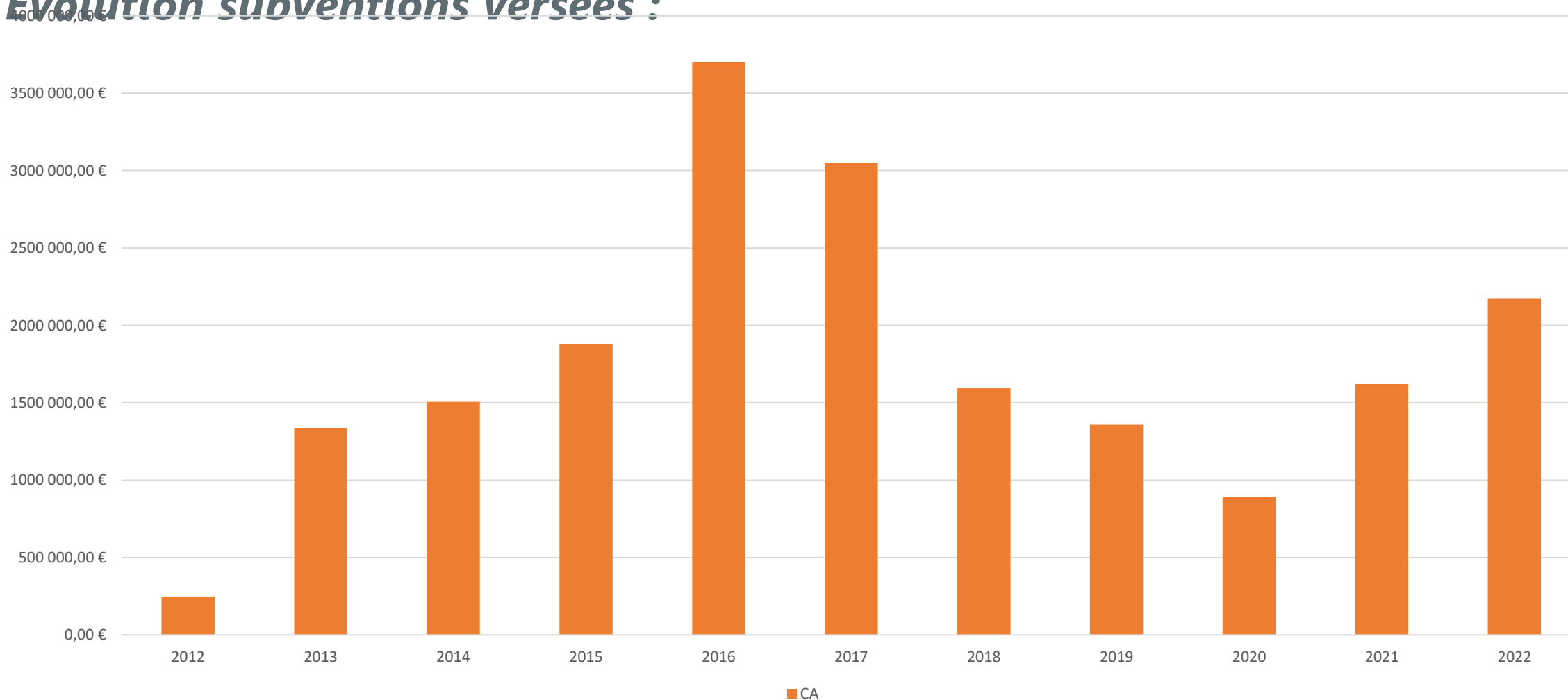
→ **Évolution des travaux sous mandat (éclairage public et télécom) :**



Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

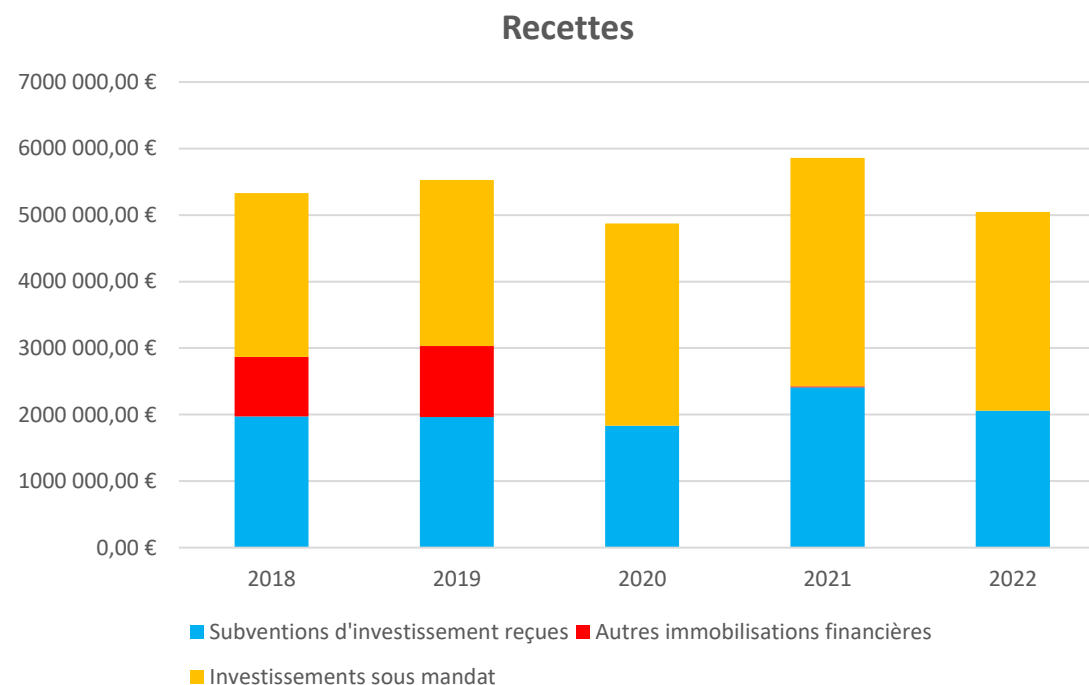
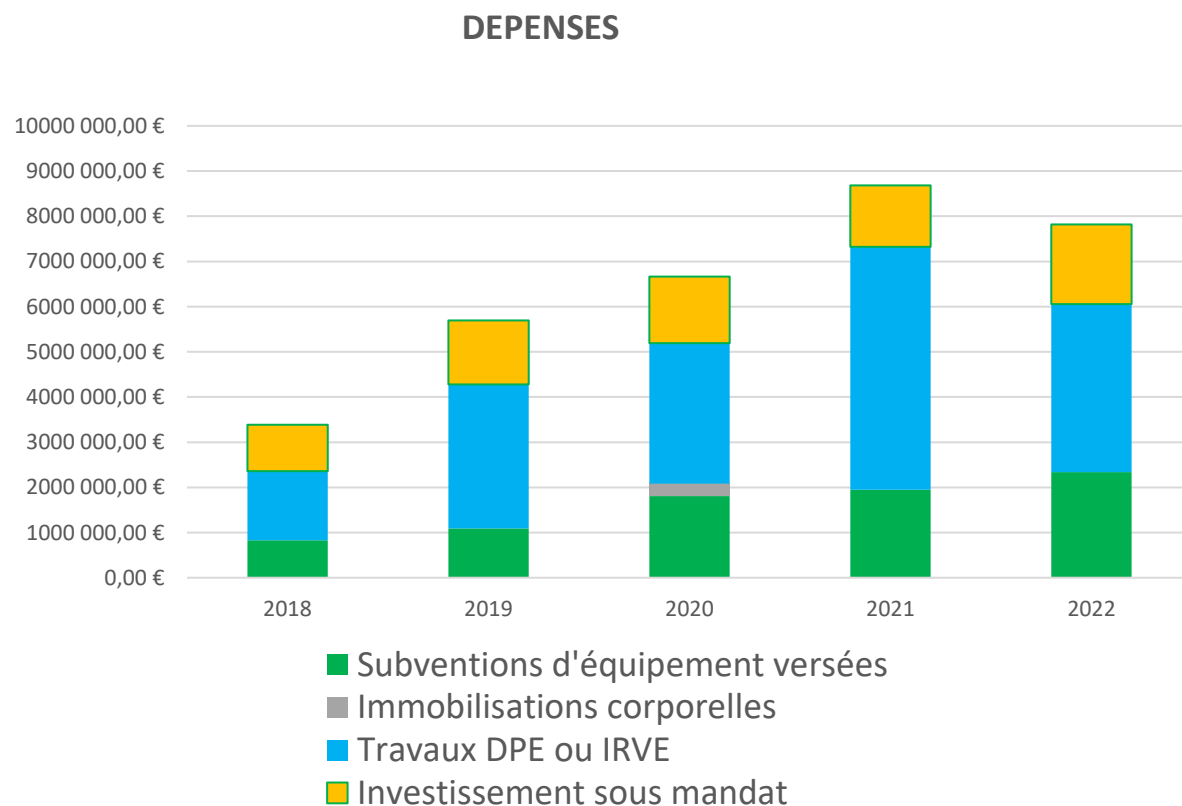
→ Évolution subventions versées :



Les résultats financiers 2022

Investissement du budget principal

→ Évolution des restes à réaliser :



Avis de la commission

Les résultats financiers 2022

Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2021
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Conseil	72 741,94	30 000,00	-42 741,94	0	0	0	-42 741,94	-23 739,36
Prestations de services	279 488,13	225 468,64	-54 019,49	0	0	0	-54 019,49	-58 274,08
Chaufferie de Scey	207 124,63	131 041,66	-76 082,97	43 363,99	50 626,44	7 262,45	-68 820,52	-19 704,37
Chaufferie de Gy	68 954,72	66 038,15 €	-2 916,57	22 173,38	34 429,12	12 255,74	9 339,17	10 891,61
Chaufferie de Marnay	204 510,89	157 439,12	-47 071,77	53 278,87	58 211,03	4 932,16	-42 139,61	-9 201,07
Production électrique renouvelable	65 165,10	1 518,00	-63 647,10	114 805,37	180 462,29	65 656,92	2 009,82	2 215,41
IRVE				265 775	0	-265 775	-265 775	

Les résultats financiers 2022

Budgets annexes

budget conseil et prestations de services :

- on constate :

une augmentation des volumes de ces budgets en lien avec l'augmentation des demandes d'audits énergétiques (offerts par le syndicat contre adhésion au service CEP), l'assistance à maîtrise d'ouvrage offerte également pour la MDE et les projets de chaufferie bois.

- un déficit de ces budgets, dû au temps nécessaire pour obtenir le versement des subventions attendues.

Les résultats financiers 2022

Budgets annexes

Budgets chaufferies :

Scey sur Saône :

On constate un fort déficit en exploitation (- 76 082,97 €) en raison de problèmes structurels liés à l'âge de la chaudière (automate de régulation) et l'impossibilité de fonctionner au bois pendant une longue période.

Gy :

Une exploitation en léger déficit et un investissement en excédent.

Marnay :

Un déficit conséquent d'exploitation en raison de travaux importants de réparation importants.

Les résultats financiers 2022

Budgets annexes

→ **Budget production électrique renouvelable :**

Un fort déficit d'exploitation liés aux dépenses réalisées en interne pour les études d'opportunité et de faisabilité réalisées à la demande des communes.

Les premiers investissements liés à plusieurs toitures sur domaine communal et aux études de faisabilité de la centrale hydro électrique de Pont sur l'Ognon.

→ **Budget IRVE :**

Ce compte administratif acte des premières dépenses d'investissement liées à la mise en place de bornes rapides sur le département.

Avis de la commission

Les résultats financiers 2022

Affectation de résultat

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	8 350 354,66 €	-3 050 847,40 €	5 819 030,99 €	2 531 323,67 €	/	/	3 050 847,40 €
Conseil	-42 741,94 €	0,00 €	/	/	42 741,94 €	/	/
Prestations de services	-54 019,49 €	0,00 €	/	/	54 019,49 €	/	/
Chaufferie Scey	-76 082,97 €	7 262,45 €	/	/	76 082,97 €	7 262,45 €	
Chaufferie Gy	-2 916,57 €	12 255,74 €	/	/	2 916,57 €	12 255,74 €	/
Chaufferie Marnay	-47 071,77 €	4 932,16 €	/	/	47 071,77 €	4 932,16 €	/
Production électrique renouvelable	-63 647,10 €	65 656,92 €	/	/	63 647,10 €	65 656,92 €	/
IRVE	0,00 €	-265 775,00 €	/	/	/	/	265 775,00 €

Avis de la commission

Le budget primitif 2023

Généralités

Le budget principal repose principalement sur les recettes suivantes :

- TCFE (Taxe sur la Consommation d'Electricité)
- Redevances de concession
- PCT (Part Couverte par les Tarifs)
- les aides du FACÉ
- les contributions des demandeurs
- l'excédent global de clôture

Le budget primitif 2023

Recettes

- Avec la fixation par l'Etat du taux de TCFE à son maximum en 2023, à défaut de trouver d'autres sources de financement, le Syndicat ne peut plus agir que sur les contributions des demandeurs pour moduler ses recettes.
- Les prévisions de recettes partent sur le principe du maintien des recettes perçues en 2022 (avec un surplus de la TCFE en raison d'un décalage dans les versements).
- Afin d'arriver à l'équilibre, l'excédent global de clôture est fortement mis à contribution pour la 3^{ème} année consécutive.
- Les nouvelles activités payantes du SIED 70 (maintenance éclairage public, IRVE) désormais tracées dans les budgets annexes font apparaître de fortes contributions du Budget principal.

Le budget primitif 2023

Dépenses

Les dépenses concernent essentiellement :

- les rémunérations du personnel
- les charges générales liées au bon fonctionnement des services
- les investissements sur les réseaux d'électricité, les contributions aux budgets annexes, les opérations sous mandat (EP et télécom) et les subventions
- les immobilisations corporelles (véhicules, bâtiments, informatique , ...)
- les prêts aux budgets annexes pour le développement des EnR, les IRVE
- les premières dépenses liées aux constructions de chaufferies

Le budget primitif 2023

Dépenses

- **les rémunérations du personnel** sont prévues à la hausse et tiennent compte d'une éventuelle hausse du point d'indice en 2023.
- **les charges générales** sont vues à la baisse avec la fin de l'entretien du bâtiment de Vaivre et surtout la prise en compte des frais de fonctionnement des bornes dans le budget annexe IRVE.
- **les travaux d'investissement** sur les réseaux d'électricité sont ramenés à un niveau plus en adéquation avec les capacités du syndicat avec une dotation, pour les demandes de dissimulation, de 750 k€ sur fonds propres.

Le budget primitif 2023

Dépenses

- **les immobilisations corporelles** prévoient quelques travaux d'isolation et d'économie d'énergie sur le siège social.
- **les prêts aux budgets annexes pour le développement des EnR** sont également vus à la hausse, avec des projets concrets en voie de réalisation (PV, extension chaufferies bois).
- **les subventions** arrivent à un niveau exceptionnellement élevé en prenant en compte les opérations déjà engagées et l'accompagnement du Fonds Vert.
- **les travaux sous mandats** sont prévus en légère hausse compte tenu des aides du Fonds vert.

Le budget primitif 2023

Généralités

Indicateur	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne brute (CAF-IAF)	4 198 280	4 077 883	3 081 156	2 820 172	2 814 602	2 471 420	2 391 406

L'Epargne Brute, aussi appelée, Capacité d'Auto-Financement est l'excédent de ressources dégagé par le SIED 70 au cours d'un exercice pour lui permettre de financer ses investissements. La CAF est en baisse constante depuis 2017, mais contenue.

En effet depuis 2019, la redevance R2 est comptabilisée en investissement et non plus en fonctionnement, ce qui impacte, à recettes constantes, la capacité d'auto-financement, soit environ 1 million d'euros par an. Nous pouvons considérer qu'elle est stable depuis 2017 et que l'augmentation de la masse salariale (+80% depuis 2019), nécessaire pour faire face à notre croissance, est compensée par nos ressources propres, notamment, par la répartition des charges salariales sur les budgets annexes, en augmentation de 145 % depuis 2017.

Toutefois, certains de ces budgets annexes nécessitent une subvention du budget syndical pour fonctionner en raison de la gratuité de nombreux services offerts par le SIED 70.

Le budget primitif 2023

Le budget principal

Le budget principal 2023 se présente ainsi :

→ en fonctionnement :

Dépenses : 9 565 274,16 €

Recettes : 10 811 353,58 €

→ en investissement :

Dépenses : 21 906 497,40 € (+RAR : 2 768 183,59 €)

Recettes : 24 674 680,99 €

Avis de la commission

Le budget primitif 2023

Les budgets annexes

- **Le Budget « Conseil »** intègre les dépenses liées aux activités de Conseil (CEP, CFP, économe de flux) couvertes en partie par un rattrapage du financement ADEME. L'équilibre du budget nécessitera une contribution du budget principal cette année.
- **Le Budget « Prestation de service »** prévoit un nombre d'audits équivalent à celui de l'année passée (auxquels s'ajoutent ceux déjà engagés l'an dernier) et des frais de personnel en augmentation pour l'accompagnement (offert) de ces audits, des projets de maîtrise de l'énergie et des études de faisabilité bois. Il intègre désormais l'activité de maintenance éclairage public, estimée déficitaire les premières années compte tenu des tarifs proposés.

Le budget primitif 2023

Les budgets annexes

- **Le budget de la « chaufferie de Scey »** prévoit des extensions vers la médiathèque et echosystem.
- **Le budget de la « chaufferie de Gy »** prévoit, à nouveau, le raccordement de l'EHPAD à proximité.
- **Le Budget de la « chaufferie de Marnay »** ne prévoit pas d'investissement conséquent.

Le budget primitif 2023

Les budgets annexes

- **Le budget « production électrique renouvelable »** prévoit la construction de centrales photovoltaïques à Arc les Gray (recyclerie), Colombe les Vesoul, Franchevelle, Preigney, Lure, Coisevaux.
- **Le Budget IRVE** prévoit l'investissement dans 10 bornes de charge rapide et les premières recettes liées à la fin de la gratuité des bornes.

Le budget primitif 2023

Les budgets annexes

- Les investissements des budgets annexes sont financés par des prêts du budget principal remboursés sur 20 ans ou des prêts bancaire.
- Il est rappelé qu'en l'absence de bénéfices générés (pour des raisons fiscales), la trésorerie des budgets annexes nécessite chaque année des avances de trésorerie du budget principal.

Avis de la commission

Evolution des statuts

Transfert de compétence

- Les communes de Champlitte, Neurey les La Demie et Dampierre sur Salon ont souhaité transférer la compétence « chaufferie bois et réseau de chaleur » au SIED 70.

Avis de la commission

Activité SEM

- La SEM Côte d'Or Energie souhaite rentrer au capital de différentes sociétés et sollicite l'accord du SIED 70, un de ces actionnaires.
- Dans le cadre du projet éolien « Vent des 3 Bois », le SIED 70 est amené à signer une convention de partenariat avec les communes de Avilley, Montbozon, la SEM EnR et la SEM SIPENR.

Avis de la commission

Création de poste contractuel emploi temporaire

secrétaire technique pour le service MDE-EnR

Le SIED 70 est sollicité par de nombreuses communes dans le cadre des projets de construction de chaufferies bois et de réseau chaleur, soit en accompagnement (assistance à maîtrise d'ouvrage), soit par transfert de compétence (Moimay, Gevigney et Mercey, Apremont, Coisevaux, ...).

Cette activité a été encore augmentée avec le groupement de commandes proposé aux collectivités pour les études de faisabilité bois, tant du point de vue du suivi du marché que de l'accompagnement des collectivités.

Par ailleurs, le service continue à gérer les 3 chaufferies déjà en place ainsi que leurs extensions.

Création de poste contractuel emploi temporaire

secrétaire technique pour le service MDE-EnR

- En outre, dans le cadre de l'accompagnement des communes dans la recherche d'économies d'énergie, le SIED 70 est de plus en plus sollicité par ces dernières pour des audits, l'intervention des conseillers en énergie partagés et enfin l'aide liée à l'appel à projets « Maîtrise de l'Energie des Bâtiments ».
- Cette forte activité en progression depuis 3 ans génère, au-delà du travail propre des techniciens, un surcroît d'activité administrative (échanges de courrier, consultations, montage d'appels d'offres, engagement de dépenses, factures, ...) auquel ils ne peuvent faire face qu'au détriment de leur mission première. Afin de faire face à cet accroissement de l'activité, il apparaît nécessaire de recruter temporairement du personnel en secrétariat.

Avis de la commission



Questions diverses

Syndicat Intercommunal d'Énergie Du Département de la Haute-Saône



**1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL**



Tél : 03 84 77 00 00



**E-mail : contact@sied70.fr
Site internet : www.sied70.fr**

